Voir plans de zonage n° 3, 4, 5 et 6 au 1/2000ème

DISPOSITIONS REGLEMENTAIRES

ZONAGE

- ++++ limite communale
- ••••• limite de zone
- UB1 désignation de la zone

EMPLACEMENTS RÉSERVÉS

- emplacement réservé
- BIS 04 numéro d'opération

PROTECTIONS

- ensemble urbain cohérent
- bâtiment remarquable
- clôture soumise à dispositions particulières
- cortège végétal à préserver
- élément boisé à préserver
- espace planté à conserver ou à créer
- alignement d'arbres à conserver ou à créer
- arbre ou groupe d'arbres à conserver ou à créer

AUTRES DISPOSITIONS

- ligne de construction
- 15 m marge de reculement et cotation
- orientations d'aménagement et de programmation

Communauté d'Agglomération de Haguenau

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

COMMUNES DE BISCHWILLER, KALTENHOUSE, OBERHOFFEN SUR MODER, ROHRWILLER, SCHIRRHEIN ET SCHIRRHOFFEN

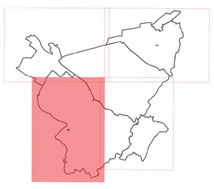

REGLEMENT GRAPHIQUE

Plan de zonage n° 12

Echelle 1/5000

16/03/2017	Approbation
21/11/2017	Mise à jour n° 1
13/09/2018	Modification simplifiée n°1
13/09/2018	Modification simplifiée n°2
24/10/2018	Mise à jour n° 2
23/04/2019	Mise à jour n° 3
10/09/2020	Modification n°1
09/09/2021	Modification n°2

MISE EN COMPATIBILITE N°1

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 8 décembre 2022

A Haguenau
Le 08/12/2022

Le Vice-Président,
Jean-Lucien NETZER